



## Avis d'Appel d'Offres

30 Décembre 2008  
Compact N° COM06ML107  
Appel d'Offres Ouvert N°: ALA-B04

Référence Projet : **Réhabilitation des ouvrages mécaniques et électriques au niveau des régulateurs du Sahel et du Kala aux points A et B et des prises d'eau mineures**

1. Le Millennium Challenge Corporation (« MCC ») et le Gouvernement de la République du MALI (« Gouvernement ») ou (« **GoM** ») ont signé un Compact d'assistance du Millennium Challenge Account d'un montant approximatif de 460,8 millions de dollars US ; « Financement MCC » visant à promouvoir la réduction de la pauvreté et la croissance économique au MALI, (le « Compact »). Le Gouvernement, agissant par le biais du **Millennium Challenge Account-MALI (maître d'ouvrage)**, se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent marché pour lequel cet avis d'Appel d'Offres (« AO ») est publié. Tous paiements versés conformément au contrat proposé seront soumis, à tout égard, aux modalités du Compact et des documents s'y rapportant, y compris des restrictions sur l'utilisation du financement du MCC et des conditions de décaissement du financement MCC. Aucune partie autre que le Gouvernement et le Maître d'ouvrage n'obtiendra de droit en vertu du Compact ou n'aura de droit quelconque aux montants du Financement MCC.
2. Le Programme du Compact comprend deux objectifs stratégiques :
  - a) Développer une zone Agro-industrielle dans la région de l'Office du Niger (Alatona) ; et b) rénover et moderniser les infrastructures de l'Aéroport de Bamako.Le présent appel d'offres porte sur les travaux de réhabilitation des ouvrages mécaniques et électriques au niveau des régulateurs du Sahel et du Kala aux points A et B et des prises d'eau mineures.
3. Cet AO suit l'Avis général de passation de marchés pour ce projet qui a paru dans **dgMarket**, le **24 novembre 2008**.
4. Le Maître d'ouvrage fait à présent un appel d'offres sous pli fermé (« Offres ») en provenance d'entités ou de personnes éligibles et qualifiées (« Soumissionnaires ») afin de fournir les travaux mentionnés ci-dessus. Les prestations prévues au titre du présent contrat comprennent :
  - la conception, la fabrication, la fourniture, l'essai au départ, la livraison sur le site, la protection et la peinture, le débarquement et le transport sur le site, ainsi que l'installation, l'essai à l'arrivée, la mise en service et la fourniture des plans des ouvrages finis, des composantes hydromécaniques et électriques ;
  - la réhabilitation des composantes hydromécaniques et électriques existantes ;

- Les activités de génie civil, notamment la réparation des piles et des culées et la construction d'un bâtiment de contrôle afin d'abriter le nouveau Centre de contrôle des moteurs (CCM) au niveau du Régulateur de plan d'eau du Kala ;
- L'inspection des installations existantes, la formation de quelques membres du personnel d'entretien choisis parmi le personnel de l'Office du Niger pendant la modernisation et l'élaboration d'un programme d'entretien annuel pour l'installation, après l'achèvement des travaux de réparation ;
- La Fourniture et la mise en fonctionnement d'un groupe électrogène diesel monté sur camion aux fins d'utilisation au niveau des Régulateurs de plan d'eau du Sahel et du Kala, en cas de panne d'électricité ou dans d'autres situations d'urgence.

Pour plus de détails au sujet des conditions requises, consulter le Bordereau de quantités, les Exigences en matière de Spécifications et de Performance et les Plans.

5. Cet AO est ouvert à tous les Soumissionnaires éligibles et qualifiés désirant répondre au dossier d'appel d'offres pertinent (les « DAO »). Les Exigences en matière de qualification, telles qu'elles sont décrites de manière exhaustive à la Section III, portent sur:

- Le Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction et réhabilitation et entretien des ouvrages hydromécaniques ;
- La capacité financière ;
- L'expérience générale et spécifique en travaux ;
- La cohérence du matériel proposé avec les prestations prévues, l'organisation et la méthodologie préconisées;
- La qualification et l'expérience du personnel proposé en rapport avec les prestations à réaliser, l'organisation et la méthodologie préconisées.

6. Les travaux font l'objet d'un lot unique.

7. Un entrepreneur sera sélectionné conformément à une méthode d'appel d'offres concurrentielle dont la procédure d'évaluation est décrite dans le Dossier d'appel d'offres, en conformité avec les « Directives de passation de marchés du Programme MCC » figurant sur le site Web du MCC à [www.mcc.gov](http://www.mcc.gov). Les soumissionnaires devraient noter que les procédures et les directives de passation de marchés du MCC sont similaires à celles de la Banque mondiale, mais il existe des différences importantes. Le Soumissionnaire est responsable de la compréhension des procédures et directives du programme de passation des marchés du MCC.

8. Le Dossier d'appel d'offres repart en deux volumes comprend:

➤ **VOLUME I:**

- **Section I Instructions aux Soumissionnaires (« IS »)**
- **Section II Données particulières d'appel d'offres (« DPAO »)**
- **Section III Critères d'évaluation et de qualification.**
- **Section IV Formulaires de soumission d'offre.**
- **Section V Formulaire d'Accord et Cahier des Clauses Administratives Générales («CCAG »).**
- **Section VI Cahier des Clauses Administratives Particulières (« CCAP ») et l'Annexe au contrat.**
- **Section VII Formulaires de garantie.**

➤ **VOLUME II :**

- **Section VIII Bordereau de quantités**
  - **Section IX Spécifications techniques et Appendices.**
  - **Section X Plans.**
9. Le Dossier d'appel d'offres sera placé sur le site Web du Maître d'ouvrage, [www.mcamali.org](http://www.mcamali.org) à partir de la date d'émission et les Firmes intéressés par la soumission d'une Offre devront se faire enregistrer en remplissant le formulaire d'enregistrement disponible sur ce site et de l'envoyer à **adresse électronique** : [apm-mcamali@louisberger.com](mailto:apm-mcamali@louisberger.com) de l'Agent de Passation des Marchés du MCA-Mali.
10. Une réunion avant la soumission d'offres sera tenue au moment et à la date qui seront communiqués au potentiel soumissionnaire qui se sera manifesté. Si une réunion avant soumission d'offres a lieu, il est fortement conseillé que tous les Soumissionnaires ou leurs représentants y assistent, mais ce n'est pas obligatoire.
11. Le délai de soumission des offres prend fin à **15 heures locales, le 12 Février 2009**. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous avant l'heure précisée ci-dessus. Les offres soumises après expiration du délai seront rejetées. Les Soumissionnaires devraient tenir compte de la distance et des formalités de douane pouvant requérir un temps de livraison plus long.

**Millennium Challenge Account – Mali**  
**A l'Attention de : Agent de Passation des Marchés**  
**Complexe Administratif et Commercial (ACI), bureau 204,**  
**Avenue du Mali, Quartier ACI 2000,**  
**Tel : (00223) 20 23 25 92**  
**FAX : (00223) 20 23 25 71**  
**Email : [apm-mcamali@louisberger.com](mailto:apm-mcamali@louisberger.com)**

12. Toutes les Offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission établie de manière et pour le montant spécifié dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (« DPAO »).
13. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui choisiront d'y assister à 16 heures locales à la date de soumission, au lieu indiqué à l'article 11 ci-dessus du présent avis.

**Madame NENE TRAORE**

Directeur Général du MCA-Mali :  
 Complexe Administratif et Commercial (ACI), Porte 310,  
 Avenue du Mali, Quartier ACI 2000, BP 2385,  
 Tel: (00223) 222 55 17 / 222 09 59  
 FAX: (00223) 222 55 29  
 Email: [info@mcamali.org](mailto:info@mcamali.org)  
 Site Web: [www.mcamali.org](http://www.mcamali.org)  
 Bamako, République du Mali